

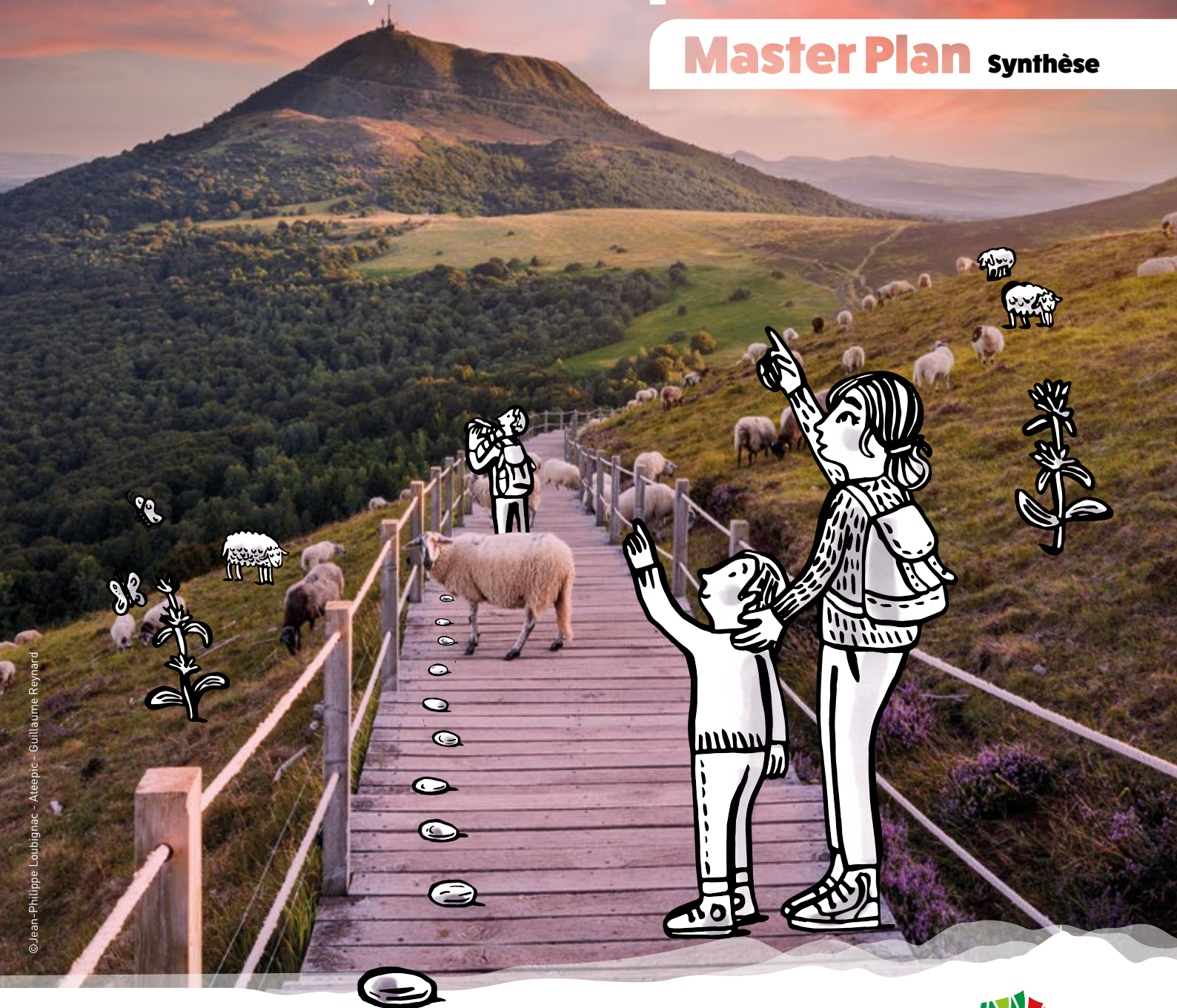


Notre
PUY-DE-DÔME
ÉCOLOGIQUE



Ensemble, agir aujourd'hui pour demain

Master Plan Synthèse



© Jean-Philippe Loubignac - Ateepic - Guillaume Reynard

Un Département en transition



PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT

PUY-DE-DOME.FR



PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT

Conseil départemental du Puy-de-Dôme

Hôtel du Département

24 rue Saint-Esprit, 63000 Clermont-Ferrand

Tél. 04 73 42 20 20

 PUY-DE-DOME.FR

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

“ Nous n’héritons pas
de la terre de nos ancêtres,
nous l’empruntons
à nos enfants. ”

Proverbe amérindien
cité par Antoine de Saint-Exupéry



Édito



Les premières années du XXI^e siècle ont été marquées par une succession d’événements montrant que les équilibres millénaires sur lesquels reposaient notre planète et ses écosystèmes étaient dangereusement perturbés. Nos pratiques doivent changer si nous souhaitons évoluer dans un environnement vivable, viable et équitable. Cette prise de conscience, le Département l’a opérée il y a une quinzaine d’années mais face à la complexité croissante des défis, il nous faut dès maintenant repenser nos façons de penser et d’agir.

Ce *Master Plan* – ou ligne directrice – de l’action départementale pour sa transition est avant tout un travail issu du terrain et mené en transversalité. Il est, en effet, le fruit de l’intelligence collective de quelque 200 agents du Département, experts ou néophytes, qui ont débattu et travaillé pour proposer des projets où convergent systématiquement nos politiques sociales, territoriales et environnementales.

Il s’agit du premier Master Plan français conçu à l’échelle d’un département. Pour le réaliser, nous avons pris le parti d’un changement d’imaginaire avec l’emploi assumé d’un vocabulaire nouveau où les *étoiles* représentent les objectifs communs atteignables au moyen de *cailloux* symbolisant les actions engagées pour atteindre ces objectifs.

Les projets proposés sont donc la traduction à court, moyen et long termes de notre démarche globale *Notre Puy-de-Dôme écologique*. Une démarche qui, certes, nous demandera collectivement un effort de transformation de certaines pratiques et habitudes mais qui, nous en avons conscience, ne sera efficace que si elle obtient l’adhésion des territoires puydômois, c’est-à-dire des habitants, associations, entreprises et collectivités qui les font vivre.

Jean-Yves GOUTTEBEL

Président du Conseil
départemental du Puy-de-Dôme
Vice-président de l’Assemblée
des Départements de France





“ La transition écologique, c'est fédérateur. ”



Agronome de formation, j'ai toujours été sensible aux questions de développement durable. Après la mise en place de l'Agenda 21 du Puy-de-Dôme, nous avons, avec les équipes du Conseil départemental, investi notre énergie à trouver des fonds supplémentaires via les CEE (certificats d'économie d'énergie) ou les primes allouées par le ministère aux territoires à énergies positives qui nous ont permis d'organiser les *Défis collège nature* et d'installer des selfs collaboratifs dans les collèges. Ma priorité a également été d'aider les petites communes à gérer leur transition énergétique à travers des groupements d'achats pour réduire leurs factures de gaz ou, avec l'opération Cocon63, à isoler les combles de leurs bâtiments.

La transition écologique va permettre au Puy-de-Dôme de franchir un cap que le développement durable ne nous a pas permis de dépasser. De nombreuses évolutions vont naître de nos nouvelles politiques qui auront des traductions concrètes dans nos partenariats, nos achats, nos façons de manager en interne. Dans le même temps, la législation s'est renforcée en direction de nouveaux modes de production plus respectueux des ressources et du vivant, des circuits courts, de la transition énergétique, de la lutte contre l'habitat indigne, de l'éducation à une alimentation plus saine et de l'installation de médecins dans les zones en tension.



Le Département doit accompagner ces dispositifs, comme il doit préserver le lien social. Les innovations technologiques modifient toujours plus nos modes de vie et laissent aussi aux frontières de l'illectronisme les moins expérimentés d'entre nous. Aîné ou personne à la recherche d'un emploi, ce handicap a été souligné par le confinement.

Le Conseil départemental doit être vigilant devant ces nouvelles formes de précarité.

Le Master Plan marque notre volonté d'avancer collectivement en faveur de la transition écologique.

Placer la transition au cœur de notre développement futur est fédérateur.

Dominique GIRON

Vice-présidente chargée de l'innovation,
de la transition écologique et numérique,
des routes et de la mobilité, des moyens généraux

“ Une belle aventure collective.”



L'évidence se fait plus précise année après année. La nécessité de la transition s'impose et pourtant, rien de significatif n'inverse réellement le cours des choses. Dans ce contexte, l'ambition portée par le Master Plan est remarquable. À l'échelle d'un département, je ne connais pas en France d'exemple aussi abouti et aussi systémique. Il affiche clairement et courageusement le cap des transformations à mener, avec le souci constant du concret et de l'opérationnel.

À titre personnel, ce fut un grand plaisir de contribuer à cette belle aventure collective, qui a largement mobilisé en interne et doit maintenant s'ouvrir à tous les acteurs. Le Puy-de-Dôme se donne ainsi les moyens de jouer un rôle de pilote de la transition, pour ses habitants et au-delà !

Jean-François CARON

Maire de Loos-en-Gohelle (62)
Président de la Fabrique des transitions



On ne peut plus attendre

L'humanité fait désormais face à des changements extrêmement rapides, d'échelle planétaire et d'importance exceptionnelle. Ces changements sont le résultat de l'évolution conjointe des sociétés humaines et de leur milieu depuis le siècle dernier jusqu'à nos jours. Il est désormais reconnu dans les milieux scientifiques que **cette évolution n'est ni soutenable écologiquement, ni souhaitable socialement et la crise sanitaire que nous traversons doit encore plus nous pousser à nous interroger sur nos modes de vie, les défis qui nous attendent et qu'il faut relever**. Il en va de l'avenir de notre planète et de ses habitants : un nouveau modèle de développement est dès lors nécessaire. Afin de maintenir leur existence, nos sociétés contemporaines doivent transformer leur fonctionnement en tenant compte de ce contexte dynamique et incertain qui place l'humanité face aux enjeux de la durabilité. Le changement de paradigme s'impose dans tous les domaines de la vie. Il ne s'agit plus simplement de verdir les actions humaines, mais **d'adopter un nouveau modèle économique et social qui renouvelle nos façons de produire, de se nourrir, de se déplacer, de consommer, et qui réconcilie le nécessaire et le souhaitable pour une gestion durable des ressources**.

Au-delà du rôle naturel de l'État dans un contexte mondial, ce sont bien les communautés humaines que sont les territoires qui sont les plus aptes à accompagner ce mouvement vers un nouveau modèle plus durable et plus équitable. Dans ce contexte, le fait marquant aujourd'hui, c'est la diversité : **diversité des territoires engagés dans ces projets**, de la toute petite commune à la grande cité ou au collectif de centre-ville. C'est aussi la **diversité des sujets** : création ou réhabilitation d'espaces gérés selon des critères écologiques, ateliers de recyclage et de réparation, développement de jardins partagés, promotion de la sobriété énergétique ou encore de l'innovation frugale, tous les domaines sont concernés. C'est également l'occasion de s'inscrire dans une dynamique innovante qui place les territoires au cœur de la greentech et de la biotechnologie. C'est enfin la **diversité des méthodes** : information, formation, groupes de paroles, conférences citoyennes, plateformes de bonnes pratiques, développements d'activités économiques propres, innovations partagées. Le collectif devient un cadre de discussion, de décision et d'action.

L'union des efforts, des expériences et des méthodes de tous les échelons territoriaux qui ont la volonté de s'engager dans un vrai processus de transition est primordiale pour conduire ce changement. **Dans ce cadre, considérant l'opportunité offerte par l'État de conclure avec lui un Contrat territorial de relance et de transition écologique (CRTE), notre Département a décidé d'aller plus loin dans l'accompagnement des nouvelles pratiques agricoles et des circuits courts, de l'accès aux soins pour tous, du développement des nouvelles mobilités, de la rénovation énergétique des bâtiments, du développement de l'économie circulaire, de la préservation de la biodiversité et de la ressource en eau ou encore de la promotion des énergies renouvelables.**



En 2020, le Département s'engage dans une nouvelle vision de ses politiques

La question très prégnante de la transition écologique est plus que jamais la priorité de tous. Elle implique une transformation de notre société : consommer, produire, travailler, se déplacer, urbaniser AUTREMENT.

L'heure n'est pas de savoir « s'il faut faire », mais bien « que faire » et « comment faire » pour aller vers un nouveau modèle adapté aux enjeux actuels.

Un nouveau cadre de dialogue territorial

Le Master Plan est là pour construire un futur souhaitable pour et avec les acteurs du territoire, il est le point de départ de nouvelles coopérations.

Les actions qui le composent prennent racine dans notre histoire commune et, en matière de transition écologique, le Puy-de-Dôme ne part pas de zéro (Agrilocal, Cocon63, Solaire63, selfs collaboratifs, inscription de la Chaîne des Puys – faille de Limagne au patrimoine mondial de l'UNESCO...).

Le Master Plan est la feuille de route pour de nouvelles orientations vers une décarbonation de nos activités, pour devenir un territoire à énergie positive, relocaliser les productions essentielles à notre santé, à notre bien vivre, un territoire des mobilités douces, de la préservation du vivant, de nos ressources, de nos savoir-faire. Il propose une solution à la crise actuelle, par l'implication de tous.

Il pose un nouveau cadre de dialogue avec l'État, les collectivités, les entreprises, les associations et les citoyens. Si les conditions sanitaires exceptionnelles de l'année 2020 ne nous ont pas permis d'impliquer les acteurs locaux autant que nous l'aurions souhaité, cela reste notre priorité pour garantir la réussite de la démarche.

Des Puydômois mobilisés et engagés

Les citoyens ont déjà montré leur volonté de s'impliquer dans la transition lors du premier Budget écologique citoyen (BEC) avec 45 000 votes et 19 000 votants pour 63 projets élus sur tout le territoire. La commission citoyenne, constituée à l'occasion de ce premier budget participatif, a fait part de son intérêt à s'inscrire dans la durée, et ses membres souhaitent être associés à la démarche globale.

Le BEC est donc l'amorce de ce dialogue indispensable, qui perdurera au-delà de ce dispositif.



Entrer en transition, c'est passer par un changement des imaginaires

Le Master Plan a été conçu avec l'aide de Jean-François Caron, qui fait partie des pionniers de la transformation écologique des territoires. Loos-en-Gohelle, la ville du Pas-de-Calais dont il est maire depuis 2001, est un véritable laboratoire à ciel ouvert, métamorphosée au fil du temps par une approche participative de la démocratie, impliquant l'ensemble des acteurs. Depuis 2014, Loos-en-Gohelle est labellisée démonstrateur national de conduite de changement vers le développement durable.

Jean-François Caron a accompagné les équipes du Département réparties au sein de huit groupes de travail. Les méthodes d'intelligence collective utilisées pour favoriser l'émergence des idées ont permis à plus de 200 agents d'échanger sur ce que serait une transition réussie et d'imaginer un futur idéal pour le Puy-de-Dôme.

Un des plus grands enjeux de la transition est de s'engager dans la conduite de changement, car il va falloir transformer nos façons d'agir et d'être

Les experts en la matière nous disent que l'on change par la peur et le désir. La peur est déjà présente : celle du risque du déclassement, de la montée des impacts climatiques et de leurs conséquences ; la Covid vient aussi renforcer cette angoisse collective de l'avenir. Et la peur peut aussi générer de la sidération, de la panique.

C'est pourquoi, dans la façon d'engager la démarche, nous avons délibérément choisi d'entrer par le désir car celui-ci a la capacité de mettre en énergie, en mouvement. Et la transition va requérir de l'engagement.

Le Master Plan propose le cap à suivre en dix étoiles, dix grands objectifs qui nous guident et qui représentent l'idéal, le désir, une projection positive de l'avenir, et qui actent l'ambition du Département de faire de notre territoire « Notre Puy-de-Dôme écologique ».

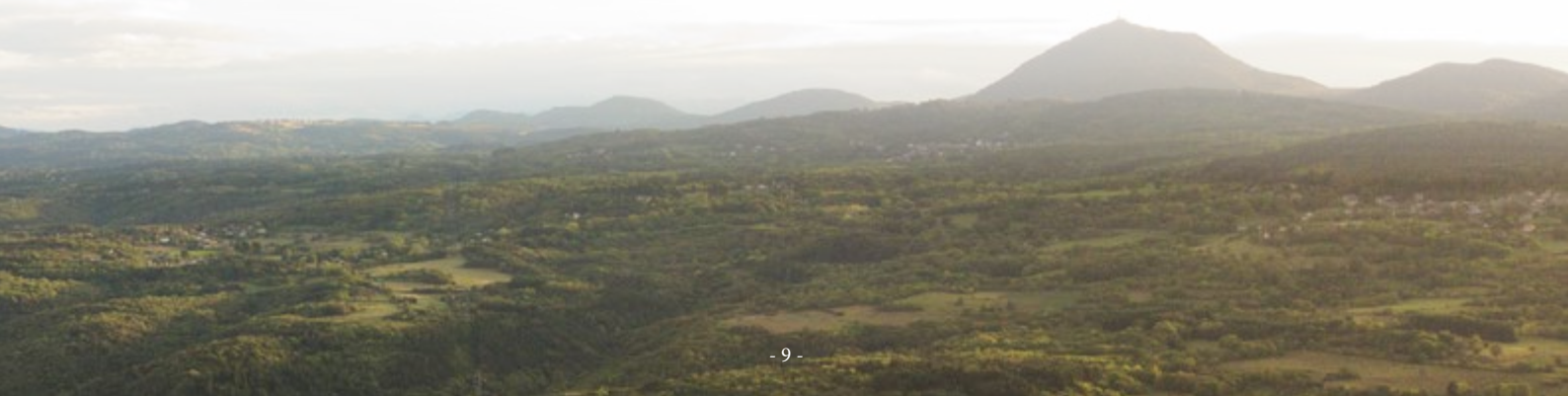
Les objectifs à atteindre se déclinent en deux familles : les objectifs thématiques, qui sont notre « futur désirable » pour l'environnement, les solidarités territoriales et humaines, et les objectifs méthodologiques, garants de la conduite de changement.



Si le cap à suivre est ambitieux, il est atteignable et incarné par les actions, les projets concrets tels des *cailloux* qui jalonnent le chemin permettant tout à la fois de réaliser des projets à court terme et d'en envisager d'autres à plus long terme. Ils caractérisent chaque pas que le Département fera en vue d'atteindre nos *étoiles* selon la sémantique adoptée par les groupes de travail.

Les conditions liées à la crise sanitaire n'ont pas permis d'entreprendre la concertation qui était souhaitée dès le départ de la démarche, mais le Département a pu établir son propre point de vue, sa vision. La concertation politique a été amorcée en interne par un comité de pilotage réunissant des élus de tous bords politiques, pour poser les axes essentiels du Master Plan et un premier plan d'actions. **De nouveaux temps de concertation seront organisés pour approfondir la réflexion et l'enrichir.**

Dès son adoption par l'assemblée départementale, qui offrira la possibilité de contractualiser avec l'État pour mobiliser des moyens importants, l'ouverture à l'extérieur et la coopération pourront se construire. Le Master Plan sera présenté à tous les acteurs institutionnels et de terrain : **il est le point de départ d'une démarche à la fois très opérationnelle - des actions concrètes, à mettre en œuvre rapidement- mais aussi d'une démarche qui s'inscrit dans le moyen et le long termes.**



En résumé

Le Master Plan n'est pas un document cadre comme les CPER ou les SRADDET, ni un rapport développement durable.

C'est une feuille de route qui articule vision revendiquée et opérationnalité.

Il s'applique à l'ensemble des compétences départementales.

L'objectif du Master Plan est de démontrer que le changement est atteignable, non seulement pour la collectivité dans le cadre de l'élaboration de ses politiques publiques, de ses programmes d'investissement, mais aussi pour le territoire dans son ensemble et pour tous les acteurs qui le composent.

Sa réussite repose sur la capacité du Département **à mobiliser ses partenaires et les acteurs de terrain, dont les habitants, pour élaborer collectivement des solutions à la portée de tous les Puydômois. Il constitue un cadre de dialogue territorial et ouvre la voie vers de nouvelles coopérations.**

L'adoption du Master Plan et l'adhésion à la Fabrique des transitions regroupant les principaux acteurs de la transition en France (250 organisations) qui partagent leurs ressources et font communauté (apprenante) pour apprendre les uns des autres, constituent une force car elles permettront au Département d'expérimenter, de défricher, **d'explorer avec les partenaires des domaines et des méthodes nouvelles, de faire preuve de souplesse et d'agilité, d'innovation.**

Cette ambition positionne le Département du Puy-de-Dôme comme un département pilote au niveau national. Elle permet également de mobiliser rapidement des moyens importants du plan de relance pour les actions départementales comme pour les territoires puydômois. En effet, le travail déjà réalisé en interne (état des lieux, proposition d'une vision et d'une stratégie systémique de la transition) est un gain de temps très important pour répondre aux attentes de l'État dans les délais impartis.

Un dispositif de suivi et d'évaluation au prisme de la transition sera mis en place.

Il portera plus particulièrement sur le caractère novateur ou expérimental des actions, sur la capacité à générer de l'emploi, sur l'économie des ressources, mais aussi sur les potentialités de déploiement, de transfert et d'essaimage sur le territoire.

Le Master Plan sera en permanence en capacité de s'adapter, se modifier, s'enrichir au gré des situations nouvelles.

De nouveaux critères

Les grandes orientations ainsi que les premiers projets du plan d'action ont également été revisités à l'aune de valeurs différentes des seuls critères financiers. Le Département soutiendra ou portera les projets qui :

- **génèrent de l'emploi ou favorisent l'insertion,**
- **luttent contre les inégalités,**
- **provoquent un changement d'imaginaire,**
- **permettent de la coopération et créent de nouvelles alliances,**
- **économisent les ressources.**

6 objectifs thématiques

Ils traduisent la volonté départementale d'agir en faveur de la transition dans toutes ses politiques et au travers de toutes ses compétences.

Ces six objectifs, déclinés en actions, répondent aux enjeux majeurs, environnementaux, économiques et sociaux repérés par les groupes de travail. Ils seront le point de départ de la concertation et du passage à l'action avec les partenaires. **Ils sont déclinés en actions.**



Objectif n°1

Produire, transformer et consommer local et durable

Alimentation saine, emplois locaux, économie des ressources, circuits courts.



Alimentation / consommation locale et durable

- Élaborer un Plan alimentaire départemental en lien et en articulation avec les Plans alimentaires territoriaux (PAT) déjà existants (Grand Clermont et Parc naturel régional du Livradois-Forez) pour favoriser une alimentation de qualité partout et pour tous, en impliquant l'ensemble des acteurs du territoire (État, Région, chambres consulaires, rectorat, associations) 
- Créer une ferme départementale en régie agricole à vocation de maraichage, pédagogique, innovante, ayant également un rôle de démonstrateur et une vocation sociale. La mise en réseau avec des fermes de référence sur tout le territoire sera à étudier 
- Développer les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire dans tous les collèges 
- Renforcer et développer l'action d'Agrilocal dans les collèges et les EHPAD 
- Soutenir la résilience alimentaire (la capacité des territoires à sécuriser, garantir les approvisionnements dans le temps, malgré des événements non prévus) en développant des points de vente diversifiés, de proximité et accessibles à tous (marchés, épiceries solidaires...) 
- Favoriser la mise en place de jardins partagés dans les collèges où cela est possible 

Agriculture / production locale et durable

- Encourager les zones d'agriculture bio, faire du Puy-de-Dôme un département bio (en lien avec la chambre d'agriculture, l'interprofession, les collectivités...) 
- Accompagner la transition écologique des entreprises notamment agricoles (méthanisation, fermes solaires), avec une conditionnalité pour l'attribution des subventions 

Transformation locale et durable

- Soutenir les plateformes de producteurs départementaux pour structurer les filières transformation et logistique (mutualisation, gros volumes) 

Forêt / filière bois

- Poursuivre la politique forestière en cours en encourageant une gestion sylvicole durable : forêts anciennes, labellisation FSC de certaines forêts sur le périmètre de la Chaîne des Puys - faille de Limagne inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO, anticipation du risque incendie avec le SDIS compte tenu des évolutions du climat 
- Favoriser la plantation de haies avec les habitants et les agriculteurs partout dans le département et une intervention planifiée dans le cadre du plan de gestion de la Chaîne des Puys - faille de Limagne 
- Encourager, dans la filière bois, la mise en place d'ententes intercommunales pour optimiser la gestion d'infrastructures (chaufferies filière bois), avec les syndicats d'électricité. Amplifier l'existant via les conditionnalités du Fonds d'intervention communal (FIC) 





Objectif n°2

Être un Département à énergie positive

Sobriété, relocalisation, innovation, emploi, exemplarité.



Développer le recyclage / réemploi

- Créer une ressourcerie départementale des matériaux recyclés pour des travaux routiers et bâtimentaires (expérimentation en cours). Développer le lien avec l'insertion (chantiers d'insertion, territoire zéro chômeur). Étudier les possibilités avec les EPCI (déchetteries)



Rendre exemplaire le patrimoine départemental

- Développer un partenariat de transition fort avec le Syndicat intercommunal d'électricité et de gaz (SIEG)
- Rendre le patrimoine du Conseil départemental moins énergivore et l'adapter au changement climatique
- Créer un Service public de la performance énergétique de l'habitat (SPPEH)
- Réhabiliter 3 collèges d'ici 3 ans (au niveau thermique) et expérimenter la géothermie
- Mettre en œuvre une politique départementale de production d'énergies renouvelables : création d'une société d'investissement
- Poursuivre le déploiement des panneaux solaires sur les bâtiments du Conseil départemental
- Produire de l'énergie avec nos routes et sur le site du circuit de Charade
- Être précurseur dans l'utilisation de matériaux à faible empreinte carbone (enrobés tièdes, isolants biosourcés...). Expérimenter puis adapter la commande publique selon les résultats
- Adapter toujours plus notre politique d'achat en intégrant plus de clauses environnementales et sociales dans les marchés publics



Encourager la recherche et l'innovation

- Développer l'énergie locale ou à haute valeur environnementale pour tendre à 100 % d'énergies renouvelables à court terme
- Innover en transformant un collège en « collège à énergie positive » (centrale photovoltaïque, arbre à vent, adaptation du système de chauffage...)
- Récompenser les travaux universitaires présentant des solutions moins énergivores : réorienter le prix Michel-de-l'Hospital



Accompagner les initiatives locales

- Aider à la rénovation énergétique pour tous les publics (financement et conseil : dispositif Colibri et plateforme de rénovation. À encourager pour réduire la précarisation énergétique)
- Encourager la mise en place d'ententes intercommunales pour optimiser la gestion technique d'infrastructures (filiale bois, chaufferies...). À étudier avec des territoires pilotes et via le Fonds d'intervention communal (FIC) et les Contrats territoriaux de développement durable (CTDD)
- Encourager un plan vert des villes via le FIC et les CTDD
- Développer avec le SIEG les bornes de recharge électrique et l'aménagement numérique du territoire

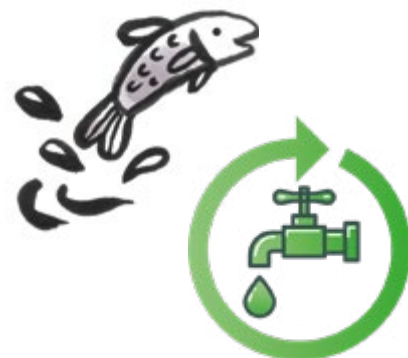




Objectif n°3

Protéger et partager l'eau, bien commun

Sobriété, attractivité, sensibilisation, préservation de la ressource.



Économiser l'eau, ressource essentielle

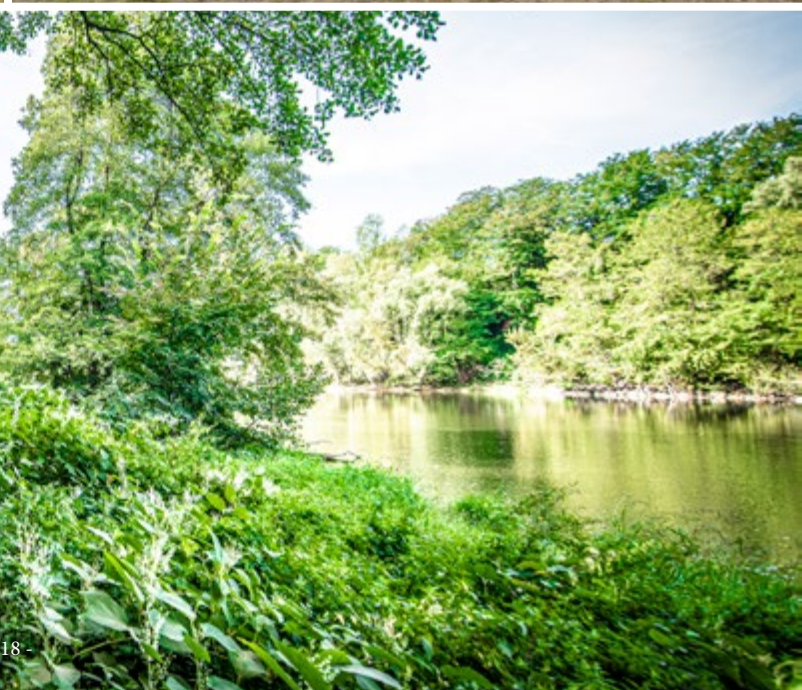
- Créer un syndicat départemental de l'eau 
- Adapter les financements pour favoriser la mutation des stations de moyenne montagne 
- Éduquer, sensibiliser, communiquer autour de l'eau, un bien commun, notamment en direction des collégiens (en lien avec l'Éducation nationale) 
- Organiser la récupération de l'eau de pluie dans tous les bâtiments départementaux. Encourager les citoyens à s'équiper, notamment en proposant des achats groupés de récupérateurs d'eau 
- Promouvoir les économies d'eau par des démarches exemplaires et innovantes, en interne et auprès des citoyens 

Préserver la biodiversité, spécificité du territoire

- Faire des espaces naturels sensibles (ENS) le fer de lance d'une politique active de préservation du vivant et de découverte de la biodiversité 
- Préserver les zones humides (Convention de Ramsar, le long de l'Allier, Hautes Chaumes, Cézallier) et les enjeux sur la biodiversité en lien avec les deux parcs naturels régionaux et les espaces naturels sensibles 
- Créer un plan départemental de création, de gestion et de préservation des zones humides 
- Poursuivre les actions de valorisation de l'Allier, dernière rivière sauvage d'Europe, à travers la Voie verte, itinéraire de randonnée et de découverte cyclo-touristique éco-responsable qui traverse plusieurs départements 
- Concilier préservation des milieux naturels et valorisation touristique dans une démarche d'animation locale (démarche entreprise avec l'acquisition des lacs de Servières et de Guéry) 

Proposer des lieux récréatifs et de bien-être

- Favoriser le développement des lieux de baignade sur les sites autorisés, pour préserver les sites où la baignade ne l'est pas. Les pavillons bleus sont à développer 
- Faire des lacs un emblème départemental en créant notamment une Fête des lacs 
- Valoriser le thermalisme comme source de bien-être mais aussi comme atout santé. Porter une attention à la dimension sociale qui pourrait exister 
- Valoriser l'offre existante de loisirs solidaires (assistants familiaux, publics vulnérables...) 



Objectif n°4

Protéger et valoriser notre patrimoine naturel et culturel

Excellence, biodiversité, attractivité, découverte, fierté.



À développer sur le périmètre inscrit au patrimoine mondial

- Présenter le projet de la Chaîne des Puys - faille de Limagne, site inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, comme un étendard du département (biodiversité, culture, paysage). Chaque territoire peut plaider pour l'excellence 
- Lever les blocages vis-à-vis des continuités écologiques (trames vertes, mettre en œuvre un troupeau mobile pour l'entretien des milieux naturels en déshérence, utiliser la Chaîne des Puys - faille de Limagne comme site expérimental...), en lien avec les ENS 
- Promouvoir les métiers des routes, acteurs de la qualité de vie des Puydômois 
- Récupérer et valoriser les déchets verts des services routiers 

Mettre en valeur le département

- Inventer un statut d'ambassadeur du département (au-delà du périmètre inscrit au patrimoine mondial), ambassadeur des sites naturels ou patrimoniaux et mettre en place un passeport découverte du département : gastronomie, eau, paysages... 
- Créer un réseau du patrimoine architectural reliant châteaux, églises, sur le modèle de la route des vins ou de la route des fromages avec location de véhicules propres 
- Végétaliser les bâtiments départementaux (pas seulement les toitures) 
- Faire une grande campagne de promotion nationale de notre territoire 
- Amplifier la valorisation des savoir-faire, des métiers en rapport avec l'agriculture et des produits puydômois par des événements (culture, tourisme, salons...) 
- Construire un récit commun 





Objectif n°5

Favoriser la solidarité et les services essentiels

Engagement, proximité, équité, accessibilité, innovation.



Associer les territoires pour un meilleur équilibre sur le département

- Identifier un ou des territoires expérimentaux volontaires pour entrer en transition : le Département ne s'engage pas seul dans la transition 
- Valoriser, dynamiser l'image du département (image des agriculteurs, image de notre cadre de vie...) 

Impliquer les habitants

- Penser les projets, lorsqu'ils s'y prêtent, avec les citoyens 
- Favoriser la transmission de savoirs et de savoir-faire entre citoyens 
- Faire évoluer le Défi collège nature en proposant un Budget écologique collégiens, à la manière du Budget écologique citoyen 

Rapprocher les services publics des habitants

- Développer l'itinérance des services publics (accès aux soins itinérants avec un bus santé, prêt d'ouvrages pour les enfants...) 
- Favoriser l'équilibre rural / urbain avec des services essentiels bien répartis sur le territoire (maisons France Service, maisons départementales de santé) 

Développer les circuits courts et en favoriser l'accès pour tous

- Privilégier les circuits courts par notre politique d'achat et permettre aux personnes défavorisées d'accéder à une alimentation de qualité (mise en relation avec les réseaux alimentaires) 
- Éduquer à l'alimentation et à la gestion budgétaire, faire le lien avec les producteurs locaux et l'alimentation saine. Accompagner les conseillers en économie sociale et familiale 
- Mettre en place une filière insertion-agriculture-emploi 
- Faire un état des lieux des filières de distribution et voir les plus adaptées au don ou à la vente dans une économie plus sociale 
- Développer les chèquiers alimentaires (évolution des secours d'urgence) 
- Proposer des ateliers cuisine pour les publics précaires (actions et chantiers d'insertion pour ateliers cuisine et sensibilisation) 





Objectif n°6

Développer de nouvelles mobilités

Sobriété, impact carbone, innovation, exemplarité.



Faire de la collectivité un laboratoire, être promoteur de la mobilité durable

- Avoir une flotte départementale de véhicules exemplaires, moins polluants (hydrogène, GPL, GNV, bioéthanol, électrique...) 
- Proposer un plan de déplacements exemplaire pour les agents 
- Favoriser l'expérimentation via le circuit de Charade, laboratoire des nouvelles mobilités 
- Organiser des événements réguliers et fédérateurs pour promouvoir d'autres solutions de déplacement (Charade) 
- Profiter des avancées du « labo » de Charade, notamment le moteur à hydrogène, pour développer des modes de transport en commun verts (navettes) pour rejoindre les sites touristiques ou les relier entre eux 

Renforcer les leçons de la crise sanitaire

- Amplifier le télétravail pour les agents et favoriser le développement de tiers-lieux (mutualisation des sites départementaux, espaces de coworking) pour éviter les déplacements quotidiens 

Faire de la mobilité un levier en faveur de l'égalité sociale

- Développer une plateforme de mobilité sociale (valoriser l'action existante) 

Favoriser les modes de déplacement doux

- Proposer un grand réseau de pistes cyclables départementales 
- Développer les bornes de recharge électrique sur les sites du Département (pour les agents, véhicules professionnels, et pour les usagers) 
- Disposer d'un maillage territorial efficient pour le fret pour l'ensemble du département jusqu'aux centres bourgs. À encourager (partenariat)
- Travailler à la réduction de la part du camion dans le fret (partenariat)





4 objectifs méthodologiques

Les objectifs thématiques précédents sont fondamentaux mais, seuls, ils ne permettront pas de dépasser les limites des Agendas 21 successifs.

La conduite de changement s'opérera en cherchant à atteindre les quatre objectifs méthodologiques. Ceux-ci induisent une nouvelle façon de construire les projets et de concevoir les politiques publiques, pour atteindre de nouveaux résultats.





Objectif n°7

Des Puydômois « colibris »

Chacun prend sa part et chacun trouve sa place. On parle ici de la responsabilité collective mais aussi individuelle, de la coopération car la collectivité ne peut porter seule une démarche de transition ambitieuse.



Objectif n°8

Les citoyens co-construisent les politiques publiques avec les élus

Il s'agit de faire en sorte que les habitants soient de plus en plus concertés, puis impliqués dans les projets. En contribuant à un processus d'intérêt général, chacun consent à changer à son niveau, et parce que chacun change, c'est la société toute entière qui évolue.

Objectif n°9

Un Département « ouvert », exemplaire, qui ose, teste, expérimente, innove

Pour répondre à la complexité d'aujourd'hui, il faut pouvoir s'adapter sans cesse et donc tester et innover. De par son échelle, le Département a de plus un rôle démonstrateur. Il doit également communiquer de manière responsable, sociale et innovante.

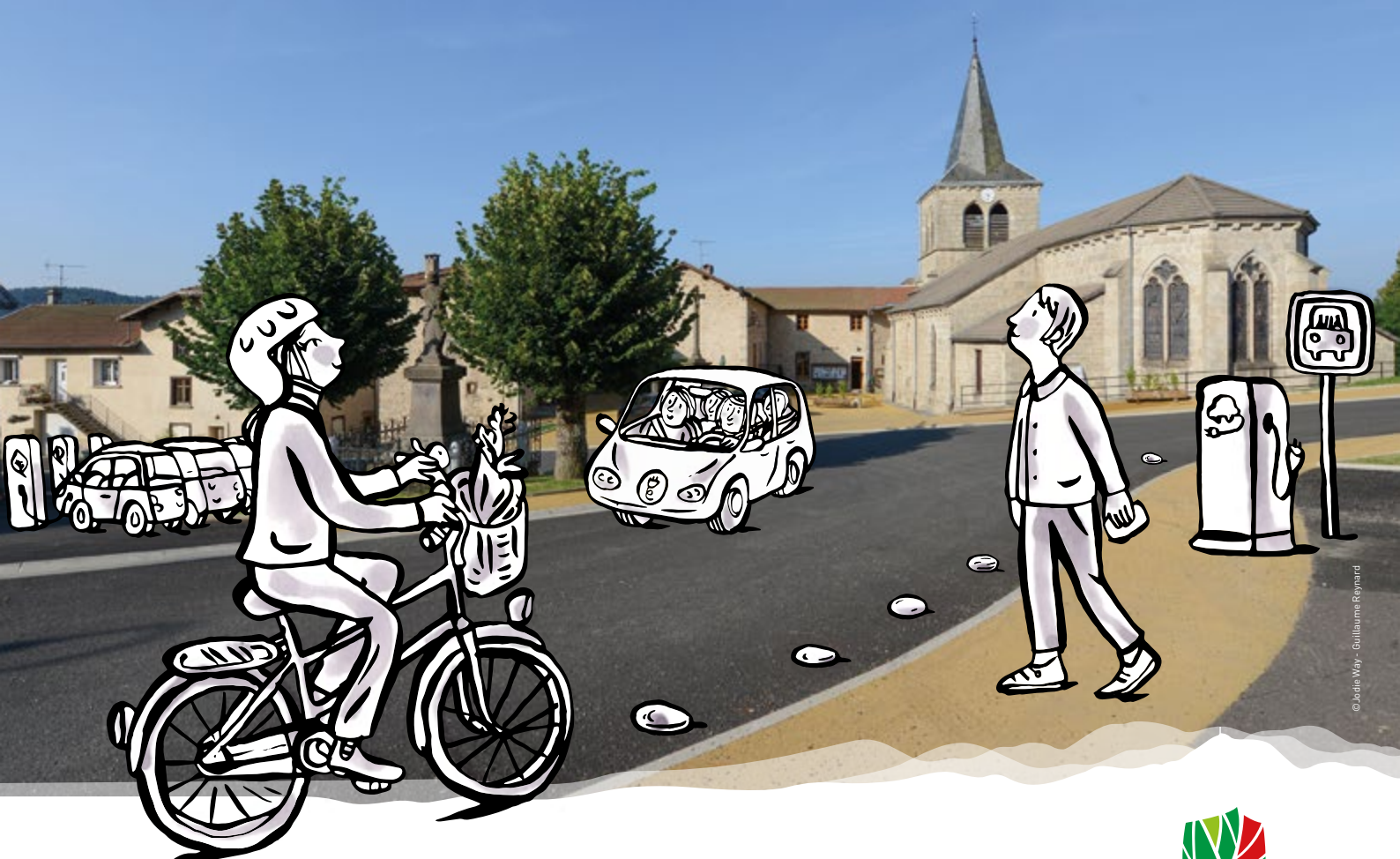
Objectif n°10

Un Département qui alimente la création d'emplois par la transition écologique

C'est à la fois un objectif et un impact, c'est une priorité essentielle : identifier des projets qui génèrent de l'emploi et les valoriser.



Développer de nouvelles mobilités



© Julia Way - Guillaume Reynard

Ensemble, agir aujourd'hui pour demain



PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT

PUY-DE-DOME.FR